



Note

Objet : Recommandation pour le Prix Donald-C.-Savage

Date : Le 14 juin 2020

Destinataires : Membres du Conseil de l'ACPPU

Expéditrice : Sue Blair, présidente

À sa réunion de juin 2020, le Comité de la négociation collective et des avantages économiques a examiné les mises en candidature pour le Prix Donald-C.-Savage. Les membres du comité ont recommandé à l'unanimité que le prix soit décerné à l'équipe de négociation 2017 du personnel scolaire des CAAT-SEFPO. Le comité souhaite souligner l'excellence de toutes les mises en candidature.

Les contributions de cette équipe à la négociation collective dans le secteur de l'enseignement postsecondaire en Ontario et au Canada sont nombreuses. Elle a su, par la mobilisation, attirer l'attention sur la croissance considérable du personnel académique contractuel et créer une plateforme où les membres du personnel académique de tout le Canada peuvent parler de préoccupations semblables au sujet de la précarité croissante, des menaces qui pèsent sur la liberté académique et de l'érosion du financement public dans leur propre milieu de travail.

En mobilisant près de 13 000 enseignantes et enseignants des collèges ontariens, l'équipe de négociation 2017 du personnel scolaire des CAAT-SEFPO a réussi à négocier une clause sur la liberté académique, à égalité avec la plupart des universités, et à obtenir une véritable ancienneté pour les membres du corps enseignant qui ont une charge d'enseignement partielle, ce qui leur permet d'être prioritaires dans l'attribution des cours et, donc, de bénéficier d'une certaine stabilité de l'emploi.

L'équipe de négociation de 2017 a mené un des conflits du travail les plus fructueux de l'histoire des collèges de l'Ontario et démontré le pouvoir de la mobilisation dans la négociation. Elle a aussi réussi à établir un lien entre ses revendications et l'intérêt public, ce qui lui a valu le soutien et la solidarité des étudiants, des parents et du public.

Cette équipe a investi dans la formation pour renforcer les capacités des 24 syndicats locaux. Cela s'est traduit par l'adoption d'une nouvelle stratégie de communication modernisée, la mise à jour des procédures de négociation afin de démocratiser son système avec un comité consultatif de la négociation qui a mobilisé plus de simples membres, et la modification de son mode de défense des revendications pour que chaque groupe ait des revendications prioritaires. Ce travail en

particulier revêt une importance croissante et devrait servir de modèle aux négociatrices et négociateurs en chef.